

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-314/SG/FP portant intégration du personnel dans le territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage.

n° 72-314/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 février 1972

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1972

Date du numéro
10 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

En application des dispositions de l'article 24 de l'arrêté n°70-1135/SG/CG du 28 septembre 1970, M. ABdi Houssein Aboubaker, aide-infirmier vétérinaire, titulaire du C.E.P. est intégré dans le cadre territorial des moniteurs d'agriculture et des infirmiers vétérinaires, et nommé infirmier vétérinaire de 3e classe, 2e échelon, à compter du 1er janvier 1971 avec une ancienneté conservée de 8 mois.